

## **FACE A L'OPPRESSION DONT SONT VICTIMES LES IMMIGRE-E-S NOUS AVONS LE DEVOIR DE RESISTER !**

Nous demandons l'application de la Déclaration Universelle des Droits Humains  
Signée et ratifiée par la France en 1948.

- Droits égaux pour tou-TE-s
- Droit à vivre dans le pays de son choix et à circuler librement
  - Droit à travailler et/ou à avoir un revenu décent
  - Droit à vivre en famille
  - Droit à la dignité

En 2009, la situation des migrant-E-s est dramatique, sous la houlette du Ministère de la Honte  
et grâce à la délation érigée en « sport national ».

- Interdiction de s'installer dans le pays de son choix
- Refus fréquent d'un titre de séjour pour regroupement familial
- Récépissé de séjour de 3 mois sans autorisation de travail
  - Droit d'asile politique quasi inexistant
- Expulsions fréquentes après passage en Centre de Rétention
  - Contrôle au faciès obligeant les migrant-E-s à se terrer  
et à mettre leur vie en danger pour échapper aux arrestations

## **SI LA CHASSE AUX ÊTRES HUMAINS VOUS EST INSUPPORTABLE REJOIGNEZ L'ASTI !**

Rassemblement tous les mercredis de 17h30 à 18h15 Place Porte Neuve à Valence réunion 18h30 Maison des Sociétés - Salle 22  
Permanence juridique les mardis de 10h à 12h Maison des Sociétés.  
Association de Solidarité avec Tous les Immigrés - ASTI B.P. 818 - 26008 Valence cedex - Tél/fax : 04.75.56.03.67 Port.06.13.07.74.76.  
Blog. <http://astidrome-ardeche.blogspot.com/>

## **FACE A L'OPPRESSION DONT SONT VICTIMES LES IMMIGRE-E-S NOUS AVONS LE DEVOIR DE RESISTER !**

Nous demandons l'application de la Déclaration Universelle des Droits Humains  
Signée et ratifiée par la France en 1948.

- Droits égaux pour tou-TE-s
- Droit à vivre dans le pays de son choix et à circuler librement
  - Droit à travailler et/ou à avoir un revenu décent
  - Droit à vivre en famille
  - Droit à la dignité

En 2009, la situation des migrant-E-s est dramatique, sous la houlette du Ministère de la Honte  
et grâce à la délation érigée en « sport national ».

- Interdiction de s'installer dans le pays de son choix
- Refus fréquent d'un titre de séjour pour regroupement familial
- Récépissé de séjour de 3 mois sans autorisation de travail
  - Droit d'asile politique quasi inexistant
- Expulsions fréquentes après passage en Centre de Rétention
  - Contrôle au faciès obligeant les migrant-E-s à se terrer  
et à mettre leur vie en danger pour échapper aux arrestations

## **SI LA CHASSE AUX ÊTRES HUMAINS VOUS EST INSUPPORTABLE REJOIGNEZ L'ASTI !**

Rassemblement tous les mercredis de 17h30 à 18h15 Place Porte Neuve à Valence réunion 18h30 Maison des Sociétés - Salle 22  
Permanence juridique les mardis de 10h à 12h Maison des Sociétés.  
Association de Solidarité avec Tous les Immigrés - ASTI B.P. 818 - 26008 Valence cedex - Tél/fax : 04.75.56.03.67 Port.06.13.07.74.76.  
Blog. <http://astidrome-ardeche.blogspot.com/>



**Parrainer un sans-papiers:**

- c'est lui permettre d'échapper à la fatalité qui voudrait qu'il doive rester dans l'ombre et vivre dans la peur.
- c'est attester publiquement que cette personne a créé réellement des liens au sein de notre société.
- c'est un acte de vigilance et de résistance face à une politique d'exclusion, de négation des personnes.

**PARRAINER EST UN ACTE DE SOLIDARITE.** Parrainer : c'est pouvoir accompagner une personne ou une famille sans-papiers et l'aider à vivre dignement sur notre territoire. Cet engagement n'a pas de valeur légale, mais c'est un support moral important pour les filleuls.

**Le parrainage s'inscrit dans une lutte solidaire à l'intérieur du collectif des Sans-Papiers.**

*La dignité d'un homme ça ne s'aperçoit pas  
La dignité de mille prend l'allure d'un combat  
René Char*

**Si cette démarche correspond à vos convictions de citoyen : engagez-vous !**

Contact : F Malgouyard 04 75 81 03 75 pmalgouy@club-internet.fr



**Parrainer un sans-papiers:**

- c'est lui permettre d'échapper à la fatalité qui voudrait qu'il doive rester dans l'ombre et vivre dans la peur.
- c'est attester publiquement que cette personne a créé réellement des liens au sein de notre société.
- c'est un acte de vigilance et de résistance face à une politique d'exclusion, de négation des personnes.

**PARRAINER EST UN ACTE DE SOLIDARITE** Parrainer : c'est pouvoir accompagner une personne ou une famille sans-papiers et l'aider à vivre dignement sur notre territoire. Cet engagement n'a pas de valeur légale, mais c'est un support moral important pour les filleuls.

**Le parrainage s'inscrit dans une lutte solidaire à l'intérieur du collectif des Sans-Papiers.**

*La dignité d'un homme ça ne s'aperçoit pas  
La dignité de mille prend l'allure d'un combat  
René Char*

**Si cette démarche correspond à vos convictions de citoyen : engagez-vous !**

Contact : F Malgouyard 04 75 81 03 75 pmalgouy@club-internet.fr